

Année scolaire 2024-2025

Compétences de base en Mathématiques

La Conférence suisse des Directeurs cantonaux de l'Instruction Publique (CDIP) a édicté au printemps 2016 une annexe au Plan d'études cadre pour les Écoles de Maturité, dans laquelle est stipulée la nécessité, pour les gymnases, d'évaluer et renforcer un certain volume de compétences de base des élèves, notamment en Mathématiques. Pour l'année scolaire 2024-2025, voici la séquence pédagogique prévue à ce sujet.

Classes de 1M

1. Travail écrit formatif

- Un travail écrit formatif aura lieu dans chaque classe de 1M au cours de la première semaine de la rentrée, soit entre le 19 et le 23 août 2024.
- Le travail sera effectué sans calculatrice ni formulaire.
- Matériel autorisé : de quoi écrire, règle, équerre.
- Durée du travail écrit : 45 minutes.
- Comme il s'agit d'un test formatif effectué en tout début d'année, il n'y a pas de dispositions particulières pour les élèves souffrant de troubles « dys ».
- Test manqué : les élèves absents le jour du test conviennent avec leur enseignant d'un moment pour rattraper le test manqué le plus rapidement possible.
- Les élèves obtenant des résultats insuffisants à ce test formatif seront invités à participer à des séances d'appui ciblées par thème, qui seront dispensées du 2 septembre au 11 octobre 2024.

2. Liste des thèmes

Arithmétique

- Calcul numérique
- Priorité des opérations
- Calcul avec des fractions
- Propriétés des puissances

Algèbre

- Réduction de polynômes
- Addition et soustraction de monômes et de polynômes
- Multiplication de monômes et de polynômes
- Équations du 1er degré

Proportionnalité

- Résolution de problèmes concernant des situations de proportionnalité directe et inverse.

3. Préparation au travail écrit formatif

Les travaux écrits de l'année scolaire 2023-2024 sont à disposition sur le site internet du gymnase de Burier : <https://www.gymnasedeburier.ch/node/278>. Ils doivent pouvoir être faits en 45 minutes, sans calculatrice.